a permis l'exportation de cent mille ſacs de bled, & que pluſieurs navires en chargent dans les Ports de Sicile.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 17 Novembre.*

Une lettre de Tortola du 7 Septembre, porte que le 31 Août, un vent très-violent a fait aux Planteurs un tort de 20 à 30000 l. ſterl. Le 29 du même mois, un autre coup de vent avoit briſé quelques vaiſſeaux à S. Martin.

L'Iſle Saint-Euſtache, frappée du même fléau, ſouffre une extrême diſette de vivres. Le même déſaſtre eſt tombé ſur l'Iſle de Sainte-Croix.

On mande de la Jamaïque en date du 28 Septembre, que l'Iſle a été ravagée par un des plus terribles ouragans dont on ait conſervé le ſouvenir.

Les vents endommagerent en dernier lieu pluſieurs bâtimens ſur la Tamiſe.

Suivant les nouvelles de Reading dans le Berkshire, la hauteur des eaux n'y permet guéres la navigation : la riviere eſt plus groſſe à Oxford qu'on ne l'y a jamais vue.

La ſaiſon eſt ſi douce que les roſiers, les chevrefeuilles &c, ſont une ſeconde fois en fleurs, comme au mois de Juin, dans quelques jardins.

Les Iſles de Lewis, au nord de l'Ecoſſe, ont été attaquées de fievres malignes & putrides. Pour en arrêter les progrès, on a cru qu'il falloit couper les communications, former des cordons, & prendre en un mot toutes les précautions uſitées dans les maladies peſtilentielles. L'alarme étoit répandue dans tous les pays voiſins. On apprend que ces fievres, après avoir emporté beaucoup de monde, commençoient à ſe diſſiper vers la fin du mois dernier. On préſume qu'elles ont été cauſées par l'exceſſive quantité de harengs & autres poiſſons dont ſe ſont journellement nourris les Habitans qui, pour la plûpart, ne vivent que de harengs & de patates durant le tems de la pêche, attendu la rareté des grains & la diſette de pain.

S. M. a donné des ordres pour qu'il fût diſtribué, pendant l'hiver, du pain aux pauvres à Kew.

Il a été envoyé en Irlande des ordres très-ſéveres pour empêcher l'exportation des ſalaiſons, du bled, de la farine, du malt, excepté pour les garniſons du Domaine Britannique.

Une Société formée à Glamorgan, pour l'encouragement de l'Agriculture, a reçu 300 l. ſt. de ſouſcription annuelle, dans une Aſſemblée ; & l'on ne doute pas que ces fonds ne ſoient portés bien-tôt beaucoup plus haut.

La néceſſité de la Commiſſion projettée pour la réforme du Gouvernement de l'Inde a été généralement reconnue dans la derniere Aſſemblée de la Compagnie.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

Extrait d'une Lettre écrite de Dijon *le 14 Novembre à M. l'A. Roubaud, Auteur de la Gazette, par M. Maret, Docteur en Médecine, Secretaire Perpétuel de l'Académie de cette Ville.*

.....

» J'ai vu avec ſatisfaction que la méthode » de M. Maupin pour faire le vin, a eu, » ſous les yeux du Miniſtere même, un ſuc- » cès déciſif. Cette méthode qui eſt appuyée » ſur de très-bons principes me paroît très- » importante, & l'épreuve que j'en ai faite » a eu un ſuccès qui, à ce que j'eſpere, la » fera adopter peu à peu dans cette Provin- » ce. Mon vin de l'année derniere eſt ſenſi- » blement ſupérieur en qualité à ceux du » même canton, & autant que l'on peut en » juger dans les premiers momens qui ſui- » vent la récolte, il aura cette année la mê- » me ſupériorité ».

» Notre Province ſi juſtement célebre par » ſes vins, en produit auſſi qui ſont peut- » être inférieurs en qualité à ceux que don- » nent les vignobles des environs de Paris. » Nous avons des côteaux formés de tuf » pierreux, recouvert d'une couche plus » ou moins épaiſſe d'une argille blanchâtre » & un peu marneuſe. Les vignes dont ils » ſont complantés donnent un raiſin de l'eſ- » pece de morillons, dont le grain eſt ar- » rondi & la peau fort épaiſſe. La groſſeur » de ce raiſin & la multitude de grains qui

» le compoſent, s'oppoſent à ce qu'ils puiſ-
» ſent acquérir une parfaite maturité ; &
» preſque toujours la crainte de les voir
» pourrir ſur le cep force à les cueillir en-
» core verds. L'humidité du terrein & celle
» qu'entretient un feuillage épais, contri-
» buent à cette pourriture. Je me propoſe
» d'employer le moyen conſeillé par M.
» l'Abbé Rozier, pour prévenir ces incon-
» véniens, & de faire enlever une partie
» des feuilles, dès que le tems de la ven-
» dange approchera. Mais retenu par mes
» affaires à ſept lieues de mon domaine,
» je ne puis pas faire exécuter ſous mes
» yeux ce que je crois utile. Heureuſement
» qu'un de mes amis, homme d'eſprit,
» veut bien me remplacer. C'eſt lui qui a
» fait faire mon vin ſelon la méthode de M.
» Maupin, & qui eſt devenu un proſélyte
» zélé de cet Agriculteur. Le village de
» Chivre dont il eſt Curé touche celui de
» l'Abergement où eſt mon domaine, &
» mon ami s'applaudit d'avoir fait cette an-
» née ſon vin à la façon de M. Maupin ».

» D'après les détails dans leſquels je ſuis
» entré ſur le ſol de nos vignes & ſur la qua-
» lité de nos raiſins, vous ſen ez, M., que
» nos vins doivent être ſouvent très-verds,
» & que la fermentation doit être très-long-
» tems à ſe faire : auſſi cuvent-ils ordinai-
» rement 14 ou 15 jours. Il en réſulte que
» la macération de la grappe communique
» à la liqueur un goût déſagréable connu
» ſous le nom de goût de terroir ; & que la
» diſſipation de l'eſprit volatil dépouille le
» vin d'une partie de l'air fixe & du plogiſti-
» que qui lui donneroient du feu & de la dé-
» licateſſe. Auſſi nos vins ont ils de l'âpreté
» & le goût du terroir diſgracieux : ils ſont
» mats & plats. Dès-lors vous ſentez que
» rien n'étoit plus eſſentiel que d'adopter la
» méthode de M. M., & qu'en la ſuivant,
» je devois néceſſairement obtenir un vin
» plus potable. Je lui ai enlevé par ce moyen
» le goût de terroir, il n'a cuvé que quatre
» jours, ſa couleur eſt très-brillante & de
» deux à trois nuances plus foncée que celle
» des vins faits à la maniere ordinaire ».

» Cependant, M., je n'ai pu égrapper la
» totalité de mes raiſins, & l'on n'a ſoumis
» à cette préparation que ceux qu'on a fait
» bouillir pour les verſer dans les cuves. La
» difficulté de faire faire ce travail en grand
» par des gens qui n'en ont pas l'habitude,
» eſt la ſeule cauſe qui m'en ait empêché.
» Je ſuis perſuadé qu'il auroit encore boni-
» fié le vin, mais je me ſuis vu forcé par les
» circonſtances à ne faire qu'une partie de
» ce que j'aurois voulu ».

» Ainſi, M., quoique je n'aie pas exac-
» tement ſuivi les procédés de M. Maupin,
» je lui ſuis redevable d'avoir donné à ma
» récolte une meilleure qualité, & vous
» voudrez bien me permettre de lui en té-
» moigner ma reconnoiſſance. La plus douce
» ſatisfaction que puiſſe goûter un ami des
» hommes, eſt celle de faire le bien ; & M.
» M. peut ſe flatter d'avoir rendu un ſervice
» eſſentiel à la Société ».

» J'oubliois de vous dire que, les préju-
» gés s'élevant contre ma tentative, aſſu-
» roient que mon vin ne ſeroit pas de garde.
» Mais à en juger par la qualité préſente de
» celui que j'ai fait en 1771, j'ai lieu de
» préſumer qu'il ſe ſoutiendra plus long-
» tems que ceux de la même récolte. L'é-
» preuve de l'eſſai fortifie ma conjecture, &
» j'eſpere que le tems la réaliſera.....

» *P S.* La plante que votre Correſpon-
» dant de Seurre a dans ſon jardin, eſt le
» *phitolacca*, à ce que j'augure ſur la deſ-
» cription qu'il en a faite.....

De Colmar, *le 19 Novembre.*

Quoique nous ayons communément dans cette Province des automnes aſſez agréables, cette ſaiſon a été plus belle cette année que l'on n'auroit oſé l'attendre. Pendant plus de ſix ſemaines, il a fait un tems plus doux qu'au mois d'Avril & de Mai. Nous n'avons pas eu la moindre gelée blanche ; les arbres ont encore preſque toutes leurs feuilles, & les plaines ſont auſſi riantes qu'on puiſſe le deſirer. Si l'hiver ou les gelées du printems n'offenſent pas nos campagnes, nous avons la perſpective de la plus belle récolte que l'on n'ait jamais faite. Il eſt très fâcheux que la pourriture qui s'étoit miſe dans les raiſins au mois de Septembre, nous ait obligés de les cueillir dans les premiers jours d'Octobre ; on auroit pu les laiſſer ſur cep encore un mois & faire d'excellent vin, au lieu de vin médiocre : mais comme depuis pluſieurs années, on n'avoit fait que de très-mauvaiſes vendanges, on a préféré la quantité à la qualité. La meſure de vin nouveau, contenant 50 pintes, vaut depuis 4 juſqu'à 8 l.

DE LA ROCHELLE, *le* 13 *Novembre.*

Le coup de vent furieux qui, à la fin d'Août, ravagea les habitations des Cayes & cauſa tant de naufrages, n'attaqua que la bande du Sud de l'Iſle S. Domingue. La nuit du 2 au 3 Septembre, une tempête violente, un vent impétueux, & les débordemens des rivieres répandirent l'effroi & la dévaſtation preſque ſur toute ſa ſurface.

Le navire le *Daubenton*, Capit. Pierre Perrons, parti de cette Iſle le 11 du même mois, & arrivé ici le 9 du courant, nous a apporté la nouvelle de ce malheur. Nous en apprenons quelques circonſtances par une lettre du Cap du 11 Septembre. On n'y connoiſſoit à cette date que les dégâts de la partie du Nord. Nombre d'habitations ont ſouffert chûte de bâtimens, deſtructions de cafés & de vivres. Les poſitions différentes ont empêché que le mal ne fût par-tout porté au même degré. Le dommage le plus général conſiſte dans la perte de beaucoup de bananiers, & la couchée des cannes à ſucre. Le débordement, dans le quartier de Limbé, non ſeulement a renverſé des bâtimens, mais encore emporté la terre, malheur irréparable. La partie du Port de Paix a été très maltraitée; il y a, entr'autres, un Habitant dont on évalue les pertes à 200,000 liv.

Le quartier de S. Marc s'eſt encore plus reſſenti des terribles effets de cet ouragan; les digues de l'Artibonite ont été rompues; les eaux de cette riviere ſe joignant à celle de l'Eſterre ont inondé trois lieues de pays couvert d'un grand nombre d'habitations. L'eau a auſſi endommagé les indigoteries ainſi que les balles de coton emmagaſinées. Il a fallu, au milieu de ces déſaſtres, s'occuper à pourvoir de vivres les malheureux Negres qui ont perdu leurs patates, leurs volailles, & leurs petits effets. Si le vent eût duré plus long-tems avec la même force & la même direction, tous les navires qui étoient dans la rade de S. Marc auroient été jettés à la côte.

DE CHÂLONS SUR-MARNE, *le* 17 *Novembre.*

M. Solo, Procureur de la Maiſon de Sainte Genevieve, a fait ſur les lapins nommés angolas, l'expérience ſuivante. Il a fait épiler de ces animaux deux ou trois fois dans un été, & de leur poil, il a fait faire une paire de bas d'un blanc de lait preſqu'auſſi beau que le coton fin. On ſçait que ces lapins ſont très-féconds & d'un entretien auſſi facile que ceux de l'eſpece ordinaire; mais leur ſoie, beaucoup plus douce, plus fine & plus blanche que celle de nos lapins, ſemble mériter une attention particuliere. La nudité de l'animal ne paroît pas le faire ſouffrir ou du moins influer ſur ſa ſanté. On croit que les moutons pourroient ſoutenir une pareille opération & que leur laine étant plus fraîche & plus déliée en ſeroit plus riche. Cette conjecture eſt, quant au dernier point, plus que vraiſemblable; mais il ne ſeroit guères poſſible de ſuivre cette méthode en grand, elle exigeroit trop de main-d'œuvre.

DE DUNKERQUE, *le* 17 *Novembre.*

Le 29 du mois dernier a été un jour fort déſaſtreux pour les Navigateurs dans nos mers. Un bâtiment de ce Port, commandé par le ſieur Joſeph Cherry, parti pour Londres, a eſſuyé un grand coup de vent près d'Yarmouth: une partie de ſa cargaiſon a été perdue. Le brigantin, le *S. Charles* de Dieppe, Capitaine Roger Levillian, parti de Malaga pour Amſterdam, chargé de limons, d'oranges &c, a été briſé ſur la côte de Dorſetshire; le Capitaine & quatre autres perſonnes de l'équipage ont été noyés, on n'a ſauvé qu'une très-petite partie de la cargaiſon. Un autre navire François, allant au Havre-de-Grace a été aſſailli d'un grand vent à la vue de Portſmouth &c.

DE PARIS, *le* 24 *Novembre.*

L'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres a propoſé pour ſujet du Prix qu'elle doit donner à Pâques de l'année 1774, *quel étoit l'état de l'Agriculture chez les Romains, depuis le commencement de la République juſqu'au ſiecle de Jules Céſar, relativement au Gouvernement, aux Mœurs, au Commerce?*

Dans la Séance de l'Académie des Sciences du 14, M. Portal devoit lire un Mémoire par lequel il prouvoit que dans l'âge avancé on pouvoit remédier à de mauvaiſes conformations ou les prévenir par l'uſage des corps, tandis que ces habillemens ſont nuiſibles dans la jeuneſſe.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Avis au Public.

1. La Ville de Sedan ayant été chargée de conſtruire des caſernes, pavillons & un hôpital militaire, vient, pour accélérer l'exécution de ce projet, d'être autoriſée par Arrêt du Conſeil & Lettres-Patentes en date des 29 Septembre & 21 Octobre derniers à emprunter en conſtitution de rentes au denier 20 ou à termes, ſoit des Regnicoles ſoit des Etrangers, juſqu'à concurrence de 300,000 liv. & à obliger, affecter & hypothéquer à cet emprunt non-ſeulement tous les biens & revenus patrimoniaux & d'octrois de lad. Ville & des ſeize Villages dépendans des Principautés de Sedan & Raucourt, *mais encore généralement tous les biens meubles & immeubles des Habitans de ladite Ville & deſd. Villages ſans exception, reſtitution ni réſerves quelconques, & d'en paſſer contrats.*

Il y a, au moyen de ces Arrêt & Letrres-Patentes, toute sûreté pour les Prêteurs. Les intérêts ſeront payés exactement aux échéances au domicile qu'ils indiqueront.

On pourra s'adreſſer à M. Huſſon, Maire à Sedan, ou au Greffe de l'Hôtel-de-Ville; & a Paris à M. le Marié au Bureau Général des Eaux & Forêts, rue des Bons Enfans; ou à M. Dupré, Notaire, rue S. Honoré, vis-à-vis celle de Grenelle. On donnera communication des Arrêt & Lettres-Patentes.

Il ſera procédé le 21 Décembre prochain en l'Hôtel-de-Ville de la même Ville à l'aliénation pour 17 années conſécutives qui commenceront le 1 Janvier 1773 d'un octroi établi par réſultat du Conſeil Souverain de cette Ville du 13 Décembre 1654, conſiſtant en 17 l. 10 ſ. par piece d'eau-de-vie, & 3 l. par piece de vin de la conſommation de ladite Ville & dépendances.

Le lendemain 22 du matin & de relevée à l'adjudication pour ſix années d'autres octrois établis par Arrêt du Conſeil du 20 Octobre 1769, perceptibles aux entrées deſd. Villes & Villages ſur l'eau-de-vie, le vin, la biere, le bois, le charbon, le foin, l'huile & autres objets détaillés en cet Arrêt.

Prendre les communications & éclairciſſemens néceſſaires au Greffe dudit Hôtel-de-Ville de Sedan.

2. La Ville de Bayonne ayant des dettes à acquitter, & des ouvrages publics à faire, paſſera le bail de ſes octrois & autres revenus le 9 Décembre prochain; les encheres doivent être faites, non par ſommes, mais par tems de durée & de jouiſſance du bail & à la moins dite, à la condition par l'Adjudicataire de fournir, à différentes époques, la ſomme de 360,000 l. une fois payée, & en outre celle de 60,000 l. par an pour ſubvenir aux charges locales, ces ſommes formeront le prix & l'acquiſition du bail. C'eſt une occaſion favorable de placer avantageuſement de l'argent; elle ne ſera pas moins sûre, puiſqu'on ſe payera par ſes mains.

On pourra s'adreſſer pour de plus grands éclairciſſemens au Greffe de l'Hôtel-de-Ville de Bayonne; à Paris à M. *Dulivier*, Député au Conſeil de Commerce, rue S. Nicaiſe; & à MM. les Officiers Municipaux des Villes de d'Ax, Tartas, Saint-Sever, Montdemarſan & Orthez.

II.

Avis concernant la Pépiniere de Sens.

Le ſieur Sauvalle & Compagnie, de la Société Royale d'Agriculture, rue Couverte à Sens, avertiſſent le Public qu'ils tiennent tous les poiriers, pommiers, pruniers, pêchers, abricotiers, cerifiers, amandiers, neffliers, noiſettiers, aveliniers, figuiers, coignaſſiers des eſpeces les meilleures & les plus recherchées; de petits plants de bouleaux, marſault, ſycomore, érable, charmille, épine, ormille, chêne, frêne, troëne pour former des paliſſades; bois de Sainte Lucie, aulne; des petits plants & des boututures choiſis de peupliers d'Italie ou de Lombardie depuis 3 pouces juſqu'à 8 pouces de tour dont on peut faire des avenues qui marquent dès la premiere année, à très-juſte prix; des peupliers de Caroline dont les feuilles portent juſqu'à 15 pouces & ſe conſervent juſqu'aux fortes gelées; peupliers de Canada à bois quarré, peupliers de Canada à bois rond, peuplier Suiſſe qui s'éleve partout & qui vient de boutures, peuplier d'Athènes, peuplier blanc de Hollande ou ypreaux en grands plants très-beaux, peuplier de Virginie à feuilles odorantes en grands & petits plants & boutures; de petits

plants de mûriers roſes d'Italie au millier, de grands plants de même eſpece ; des mûriers blancs pour la nourriture des vers à ſoie ; ormes, frênes, ſycomores, accacia à fleurs blanches, en grands plants ; épinevinette de Canada à gros fruit, épinevinette à fruit bleu, ancien à fleur roſe, arbuſte d'Amérique qui fleurit deux fois l'an ; alaternes à feuille argentée, à feuille dorée, à grande feuille ; albergiers, aliſiers, althea panachés à fleurs rouges, violettes & blanches ; amandier nain des Indes, poiriers, pruniers, ceriſiers, meriſiers, épines, pêchers, ronces à fleurs doubles ; amélanchiers, arbres de Judée, tuya, pourpier de mer, azeroliers, bagnaudiers ; bigonia, arbuſte grimpant à très-belles fleurs ; bonduc ou chicot des Indes, arbre très-rare ; buis panaché, buiſſon ardent, buplevrum, ceriſiers à grappes, châtaignier greffé, maronnier, chevrefeuille toujours verd, chevrefeuille précoce, chamœceraſus, trifoliun, ébénier, ébénier à larges feuilles, coignaſſiers de Portugal, cornouiller à fruit blanc, cornouiller panaché, cyprès, épine royale à feuilles d'arbouſier, à feuilles luiſantes, à feuilles d'érable, pinchault, argot de coq ; érable à côte marbrée de Penſilvanie, à feuilles de tilleul, érable ſucré de Canada à feuilles de frêne, érable plâne de Virginie ; frêne à fleur, frêne d'Eſpagne à feuilles de noyer, frêne de Caroline, frêne noir ou bois dur de Canada, acacia, acacia de Sibérie, indigo, vernis, aulnes à feuilles blanches en deſſous, azeroles de Canada, aloës, bois joly, boules de neige, catalpa, ceriſiers de Provence, de Montmorency, de Hollande, de Portugal, toutes blanches d'Angleterre, d'Artois ; précoces, tardives, griottes, chiendent panaché, marjolaine à odeur de citron, cornouiller de Canada à fruit blanc, pin maritime, cotonaſter, crapeaux d'Egypte, cornouiller de Virginie, Dierville, érable plâne, de Crette, de Montpellier ; framboiſiers blancs & rouges, de Canada ; fuſain à larges feuilles, les fraiſes de différentes eſpeces, genet d'Eſpagne, groſeiller à un grain violet, grenadiers, geranium, if, jaſminoïdes très jolis arbuſtes, jaſmins, laurier Alexandrin, amandier de S. Antoine, franc, lilas blancs, rouges, lilas de Perſe, laurier thim, laurier roſe à fleur ſimple, à fleur double très rare, lys jaune, marſault panaché, maronnier panaché, pavia, micocoulier, noyer de S. Jean, noyer de Virginie, olivier, olivier de Bohême, ptelea, ſtaphilodendron, peryploca, toutes les eſpeces de pervenche, 4 eſpeces de platanes magnifiques, ragouminier, rhamnoïdes, romarin, roſes à la Reine, roſes panachées, roſes des quatre ſaiſons, & quantité d'autres ; ſapins, ſauges panachées, pluſieurs eſpeces de ſaules ; ſymphoricarpos, ſyringa, ſyringa nains, ſaules, paraſol d'Orient, ſecuridaca, ſycomore panaché, ſorbiers des oiſeaux, arbres très-agréables par leurs fruits en grappes rouges qui attirent les grives & qui font un effet charmant dans les avenues, les boſquets & les remiſes ; ſorbiers de Laponie, ſolanum panaché, ſpirea, ſureau à feuille de perſil, ſureau à grappes rouges, ſureau de Canada très-beau, ſumac à fruit verd & à fruit violet, tamariſe, tacamahaca ou baumier du Pérou, tilleul d'Amérique à très grandes feuilles, viorne de Canada, vigne vierge & quantité d'autres eſpeces & variétés.

On donne dans cet établiſſement dans lequel il regne beaucoup d'ordre, les véritables eſpeces d'arbres ſoit en fruitiers ſoit en arbres étrangers & arbuſtes, & les ſoins qu'on prend pour faire parvenir les arbres à leurs deſtinations aſſurent aux Entrepreneurs la confiance publique.

On peut s'adreſſer à Sens au Sr Sauvalle ; & à Paris à M. de la Montagne, Huſſier-Priſeur, rue S. Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroy-Laſnier.

On y trouvera une collection de vignes de table, de vignes propres à faire le vin & des vignes les plus rares.

Raiſins de table. Chaſſelas blanc doré, chaſſelas blanc muſqué, cioutat eſpece de chaſſellas excellent à feuille de perſil, chaſſelas violet, muſcat d'Alexandrie, muſcat blanc, muſcat rouge, muſcat violet, muſcat noir, raiſin précoce de Juillet, malvoiſie, normain Suiſſe ſur lequel on trouve des grains noirs, rouges, blancs, blancs & noirs.

Raiſins très-rares. Cornichon blanc, cornichon rouge, groſſe perle, gros olivet rouge, petit olivet blanc, gros corinthe, petit corinthe ſans pepin, Saint-Michel, panſe muſcade d'Eſpagne.

Raiſins à faire le vin. Aouche blanche, aouche noire, épicier, fromenté blanc, fromenté rouge, gamet, gouas blanc,

gouas noir, malvoiſie, meilleran, meſlier blanc, meſlier noir, meſlier rouge, normain, pinəau, plant de Roi, ſamoireau, teinturier dont on ſe ſert pour charger le vin en couleur, bourdelais ou verjus, vigne de Canada, curioſité.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 18 Novembre 1772, au Samedi 21 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 liv.; *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 20 à 26 livres. Le ſeigle, de 14 l. 5 ſ., 15 l. 10 ſ. à 16 l. 10 ſ.; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 18 Novembre 1772 au Samedi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20, 21 l. 10 ſ. à 23 l. 10 ſ.; *id.* au Port la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 25 Novembre 1772.*

Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	52			
Piaſtres à	49	2	6	

CHANGES DE PARIS, *du 25 Novembre 1772.*

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$
Londres	31
Hambourg	184 $\frac{1}{2}$
Madrid	15 5 6
Cadix	15 3 6
Livourne	96 à $\frac{1}{2}$
Gênes	94 à $\frac{1}{2}$
Lyon, *Saints*	au pair.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1772.	*Lundi 23.*	*Mardi 24.*	*Mercredi 25.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1345 55 60	1355 52 $\frac{1}{2}$ 50	1355 57 $\frac{1}{2}$
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.			
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct.	290		

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Sam. 21 Nov. 1772	Du Lundi 23.	Du Mardi 24.
Meſſieurs	*Meſſieurs*	*Meſſieurs*
Goſſey, ſix prem. mois 1772. G.	Creuzé, ſix prem. mois 1772. D.	Viellard, ſix p. mois 1772. F.
Caron, *idem.*	Certain, *idem.* E.	Defrance, *idem.*
Clouet, *idem.* J.	Thevenin, *idem.* F.	Marſollier, *idem.* J.
Delarue pere, *id.*	Delamotte, *idem.* J.	Defays, *idem.*
Lenoir, *idem.*	Maſſon, *idem.*	Cauchy, *idem.* M.

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 1er. Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 6 Novembre.*

ON apprend de la Boſtnie orientale que les perſonnes qui s'occuperent l'hiver dernier de la chaſſe des chiens marins, trouverent une quantité prodigieuſe de ſouris mortes ſur les glaces ou épuiſées par le défaut de nourriture. On a ſçu depuis qu'elles avoient été pourſuivies par une troupe d'hermines, leurs ennemis mortels. Ces ſortes de guerre ſe renouvellent aſſez ſouvent entre ces animaux dans ces quartiers. Les Habitans en profitent pour tuer un grand nombre d'hermines pendant qu'elles s'arrêtent à dévorer les ſouris.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Novembre.*

Nous apprenons de Chriſtianſtadt, dans l'Iſle de Sainte-Croix, que le Lundi 31 Août, un ouragan endommagea la moitié des maiſons de cette Ville, fracaſſa les vaiſſeaux dans la rade, renverſa dans les campagnes les caſes des Negres, & dévaſta les plantations.

ALLEMAGNE.

DE MANHEIM, 13 *Novembre.*

La Cour, depuis quelques années, s'applique avec la plus ferme conſtance à relever les Fabriques & les Manufactures dans ce pays où l'induſtrie & les talens, étouffés par des guerres auſſi longues que cruelles, ne pouvoient être ranimés qu'avec effort. Aujourd'hui les ouvrages de laine, les bas, les bonnets, les gants &c, ſont de très-bonne qualité, ſur-tout à Franckenthal. On a eu deſſein de les encourager en prohibant dans toute l'étendue de l'Electorat l'introduction des fabrications étrangeres du même genre, en attendant qu'elles ſoient plus vivement excitées par un encouragement bien plus puiſſant, à ſçavoir la concurrence de ces mêmes fabrications qui obligera l'induſtrie à tendre ſans ceſſe à la perfection & au meilleur marché. L'on aſſure que déjà les ouvrages du pays ne le cédent point à ceux du dehors : cette concurrence ſera un moyen néceſſaire pour empêcher les Entrepreneurs de ſe négliger ſur la qualité & de ſe repoſer ſur la certitude de vendre toujours leurs marchandiſes telles quelles à haut prix. Ces Fabriques ſont une reſſource pour les perſonnes indigentes, car la direction eſt chargée de leur donner du travail ſelon leurs talens, & du pain ſelon leur travail. Ces entrepriſes & de nouvelles Foires ont relevé quelques Villes. Mais on n'ignore point que ces Villes ne forment pas l'Etat, & que la reſtauration de l'Etat dépend de celle des campagnes.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Il a eté ordonné dans le Duché de Deux-Ponts de ne ſe ſervir à l'avenir que de la demi-aune de France pour aune de l'Empire, laquelle n'eſt en effet que la moitié de l'aune de France. La même Ordonnance introduit dans les filatures un dévidoir ayant trois aunes de circonférence.

DE CASSEL *le* 15 *Novembre.*

S. A. S., trop ſage & trop généreuſe pour lever, à la maniere de l'Allemagne, un tribut ruineux ſur le Peuple par l'appas perfide des loteries, a rejetté ce moyen que l'exemple trop commun lui offroit de fournir à l'établiſſement d'une *Maiſon de Charité* (expreſſion portée dans la Langue Allemande par les Réfugiés), deſtinée au traitement des infortunés attaqués de maladies contagieuſes. Cette Maiſon ne ſera point bâtie dans la Ville, les Villes ſont d'elles-mêmes aſſez infectés : on la conſtruira en pleine campagne à quelque diſtance de Caſſel. Elle ſera tellement diſtribuée qu'il y aura des quartiers pour les voyageurs pauvres & indiſpoſés, pour les domeſtiques malades & abandonnés de leurs maîtres &c. Le premier fonds de cet établiſſement ſera pris dans la caiſſe de guerre. Les Citoyens y contribueront en payant, à leur mariage, certaines ſommes ſelon leur rang & leurs facultés : ce ſera une dépenſe utile qu'ils pourront prendre ſur la maſſe de tant de dépenſes ſuperflues que l'on fait dans ces occaſions. Ceux qui croiront avoir beſoin de ſe décorer de titres honorifiques payeront au profit de l'Hôpital une certaine taxe. Les Payſans & les petits Bourgeois donneront environ un gros ou trois ſous de France par an. On a voulu ſur-tout que la vanité dotât cette Maiſon, & l'on ne doute pas qu'elle ne ſoit uu jour fort riche.

L'exécution de l Ordonnance rendue le 21 Août dernier ſur les moyens à employer pour rappeller à la vie les perſonnes noyées, étouffées, étranglées, offre aujourd'hui dans le Landgraviat un des ſpectacles les plus ſatisfaiſans dont l'Europe puiſſe ſe glorifier. La Hollande a ſervi de guide à toutes les Nations dans ces ſalutaires précautions, & à jamais elle a bien mérité du genre humain. S. A. S. a judicieuſement ſupprimé ces formalités meurtrieres qui empêchoient les ames les plus ſenſibles de porter des ſecours aſſez prompts aux malheureux. Il y a partout des Médecins & des Chirurgiens chargés de prêter leur miniſtere auſſi-tôt qu'ils ſeront avertis du beſoin qu'on en a. Ces établiſſemens ont été formés & portés tout d'un coup à la perfection dans tout le Landgraviat. Quand l'utilité d'un deſſein eſt auſſi frappante que le pouvoir bienfaiſant qui le forme en veut efficacement l'exécution, un Prince n'a qu'à parler, le bien eſt fait.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 19 *Novembre.*

Les Habitans de Rocheſter ont réſolu de préſenter une Requête au Parlement pour le ſupplier d'employer ſes ſoins à faire baiſſer le prix exorbitant des denrées. On mande de Sheerneſſ que tout y eſt très-cher, & que les Revendeurs aiment mieux ne pas vendre que de vendre à meilleur marché. On ne reçoit que de ſemblables nouvelles de la plûpart des Provinces.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE BORDEAUX, *le* 19 *Novembre.*

Les prix des grains, des eaux-de-vie, des marchandiſes de l'Amérique ne varient pas.

La Martinique & autres Iſles voiſines ont été enveloppées dans les ouragans de la fin d'Août & du commencement de Septembre.

Il eſt entré ici dans le courant d'Octobre 526,265 l. de ſeigle, partie de Ruſſie. Il eſt auſſi arrivé du froment & autres grains de divers Ports du Royaume, le Havre, Honfleur, Rouen, Marans, Argenton, Lézardieux, Abrevrack &c.

Il a été expédié, pendant le mois précédent, 2021 barriques 100 quarts de ſucre brut, 3658 barriq. 130 qu. de ſucre blanc; 31,818 l. indigo; 2,488,848 café; 53,482 cacao; 5739 rocou. Il n'eſt ſorti pour Dantzick qu'une partie de café.

Du 16 Octobre au 6 Novembre, le navire la *Guadeloupienne* eſt arrivé de la Guadeloupe; le *Bon Pere de Famille*, du même lieu; le *Samſon*, du même lieu; la *Nou-*

velle Julie, de Saint-Domingue; les *Quatre-Dames*, du même lieu; la *Minerve* de Bayonne, du même lieu; la *Confiance*, de la Rochelle, de la Guadeloupe. Il eſt revenu, dans cet intervalle, pluſieurs bâtimens de Terre-Neuve & de Miquelon.

D'ANGERS, *le* 19 *Novembre.*

Il eſt impoſſible de ſe prémunir contre toute ſurpriſe, lorſqu'il s'agit de faits & que l'on eſt obligé, ſur la foi de perſonnes quelquefois mal-inſtruites, mal-intentionnées, peu éclairées, ou préoccupées, de publier des avis, avant que lon ait pu les vérifier. L'indulgence de la part du Public eſt juſtice envers ceux qui, uniquement zélés pour la vérité, ne demandent qu'à reconnoître l'erreur lorſqu'ils ont eu le déſagrément d'y être induits, & le malheur d'y induire le Public abuſé par leur véracité même.

L'article d'Angers de la Gazette du 27 Octobre dernier, concernant les travaux ordonnés dans la forêt de Beaufort & ſur l'Authion, préſente l'entrepriſe la plus utile de la maniere la plus défavorable & la plus infidelle. La deſtruction de la forêt portera le revenu net du ſol de 8000 l. à 52000; au lieu de 30 ou 40 Bucherons que la forêt occupoit, le deſſéchement & la culture occuperont 400 ménages; enfin les ſeules haies de clôture produiront plus de bois qu'on n'en retiroit des coupes réglées.

Le nettoyement de l'Authion, entrepris à la requiſition de ſeize Communautés du Comté de Beaufort, & ordonné par quatre Arrêts du Conſeil, & réglé définitivement en 1771 ſur le conſentement général de ces Communautés, n'occaſionnera que 172,032 liv. de dépenſes au lieu de deux millions dont on parle; & cette dépenſe loin d'être rejettée ſur quelques pauvres Communautés, ſera repartie entre trente Paroiſſes de campagne ou Villes. En rendant utile cette navigation, l'opération préviendra des inondations ruineuſes.

Cet expoſé très-exact & prouvé par pieces juſtificatives doit diſſiper tous les préjugés & attirer l'applaudiſſement général ſur une entrepriſe auſſi àvantageuſe qu'elle étoit deſirée par les amis du bien public & les hommes éclairés ſur leurs vrais intérêts.

(Nous publierons inceſſamment une Lettre dans laquelle l'utilité de ces travaux ſera démontrée de maniere à ne pas laiſſer le moindre ſoupçon. Notre faute ſera heureuſe, puiſqu'elle nous aura procuré des éclairciſſemens qui diſſiperont non-ſeulement le mal que notre Gazette pourroit avoir fait, mais encore celui qu'auroient fait ſourdement de fauſſes inſinuations auxquelles on n'auroit pas oppoſé la démonſtration publique de la vérité).

DE ROCHEFORT, *le* 21 *Novembre.*

L'émulation ſe ranime dans notre Port. Des Particuliers ſe diſpoſent à entreprendre le commerce de l'Inde.

D'AMIENS, *le* 22 *Novembre.*

Nous apprenons que le navire, les *Deux-Sœurs*, du Havre, venant de la Guadeloupe, a échoué le 13 auprès de la Tour d'Andreſelles, ſur notre côte; mais que perſonne n'a péri, & que la cargaiſon a peu ſouffert. Cependant on n'eſpere pas pouvoir rétablir le bâtiment. Les naufrages ont été fort communs ſur les côtes d'Angleterre.

DE ROUEN, *le* 24 *Novembre.*

Le 21, il eſt arrivé d'Amſterdam des lettres qui annonçoient qu'un navire Hollandois avoit rencontré à la hauteur du Cap Finiſterre, au 45e. degré, le navire les *Deux Amis* du Havre, du port de 130 tonneaux ou environ, Capitaine la Bouchardiere, ſans qu'il y eût perſonne à bord, ni mort ni vivant. Cette nouvelle ſurprend d'autant plus que le navire étoit en très-bon état, ſans aucune voie d'eau, & ſans apparence qu'il eût eſſuyé de gros tems. Il étoit ſur les voiles de miſaine & de petit hunier. Le Hollandois l'a remorqué à Amſterdam, & c'eſt de cette Amirauté que vient la nouvelle. Il étoit monté de 17 hommes d'équipage. Il y a, à peu près, un mois qu'il étoit parti du Havre richement chargé. Il n'y a nulle avarie, ni aux marchandiſes ni au vaiſſeau.

DE PARIS, *le* 28 *Novembre.*

Des François qui ſont actuellement en Allemagne, propoſent à leur Patrie la cul-

ture de quatre ſortes de grains dont le produit paroîtra ſans doute trop merveilleux.

Ces grains ſont 1°. du froment dont chaque grain de ſemence donne quatre épis garnis, chacun de 120, 130 grains & au-delà, auſſi abondans en farine blanche & de bonne qualité que le froment connu.

2°. Du ſeigle d'un grain très-gros qui produit 6 & 8 épis de 25 à 30 grains, preſque ſans ſon.

3°. De l'avoine dont chaque grain jette de 9 à 13 épis prodigieuſement chargés.

4°. De l'orge, preſque ſans écorce, laquelle peut, étant mondée, aller de pair comme aliment avec le riz.

Ces quatre eſpeces de grains n'exigent, dit-on, d'autre préparation, d'autre culture, d'autre engrais, d'autres frais, que ceux des méthodes indiquées pour les eſpeces connues. Semés au printems, ils acquierent le degré de maturité requis, comme s'ils avoient été ſemés avant l'hiver. Ils donnent toujours la même production, ſans exiger un meilleur terrein. On a remarqué, ajoute l'Auteur de l'avis, que ce froment rend beaucoup plus dans les mauvaiſes récoltes que le froment connu dans une moiſſon fertile. La diſette ne ſeroit donc plus à craindre. La paille qui porte ces grains (notamment celle de l'avoine) ſe multiplie dans la même proportion que les grains. Elle eſt haute, fort groſſe & néanmoins tendre, & ſi ſucculente que les animaux la préférent au foin, les moutons ſurtout. Il ſeroit inutile de ſuivre de conſéquence en conſéquence tous les avantages de cette culture.

Les Propriétaires de ces grains diſent que cette expoſition eſt fondée ſur une expérience de ſix années conſécutives. C'eſt auſſi par l'expérience qu'ils demandent à en prouver la vérité, pourvu que par un contrat conditionnel on leur aſſure, en cas de ſuccès par des épreuves authentiques & ſous les yeux de Commiſſaires nommés *ad hoc*, des émolumens & des avantages proportionnés à l'importance de l'objet. A cette condition, ils paſſeront en France, & ils y feront leurs eſſais. Il eſt évident, concluent-ils, qu'à la ſixième, ſeptième ou huitième récolte le Royaume ſeroit tout couvert de ces grains, *en ne faiſant même le calcul de progreſſion que ſur un ſeul grain.*

Nous craignons que ces promeſſes ne ſoient trop magnifiques pour inſpirer aſſez de confiance. Nous ne parlons pas de ce qui concerne l'orge; ce qu'on en dit convient aſſez à l'orge de Sibérie. Nous ne parlons pas de la propriété qu'on attribue à ces grains de réuſſir, ſemés au printems, comme les autres en automne: ces derniers grains ſemés dans le même tems, donneront auſſi une moiſſon, quand la ſaiſon ſera favorable, quoiqu'il ſoit en général plus ſûr & plus avantageux de faire les ſemailles en automne. Nous avons ſur-tout en vue cette incroyable multiplication promiſe aux quatre eſpeces par le moyen de la culture ordinaire; & nous craignons bien que les Propriétaires n'ayent fait leurs expériences trop en petit, & qu'ils ayent jugé des qualités de ces grains par les produits de quelques grains iſolés qui, par cette raiſon-là même, auront donné aſſez conſtamment la plus belle réproduction, phénomene dont nous citons tous les jours une foule d'exemples.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Seconde Réponſe aux Queſtions propoſées ſur la culture du navet. Gazette d'Agriculture 10 Octobre 1772, N°. 81.

1re. Queſtion. Le terrein qui convient le plus à la culture des navets eſt un ſable gris ou jaune un peu humide.

2e. Q. L'expoſition eſt aſſez indifférente, celle du midi cependant convient le moins, ſur-tout ſi on cultivoit ſur un terrein élevé ou un côteau qui reçoive trop directement les impreſſions du ſoleil.

3e. Q. Le ſol bas eſt le plus favorable, parce qu'il conſerve ſon humidité qui contribue beaucoup à l'accroiſſement du navet qui, dans une terre qui lui convient, doit être dans toute ſa groſſeur ſix ſemaines après qu'il a été ſemé.

4e. Q. Il ne faut point d'ados.

5e. Q. Une terre factice ne peut être préférable à une terre naturellement légere & ſablonneuſe qui eſt celle où cette production réuſſit le mieux.: ſi cependant le ſol du pays étoit trop compact, il faudroit faire

enſorte de le dilater avec des boues de rue qu'on auroit eu ſoin de relever & d'amonceler avant l'hiver ; on peut les tranſporter au mois de Mars ſur le terrein qu'on deſtine à la culture du navet. Si la terre eſt fort compacte, il en faut mettre l'épaiſſeur de quatre pouces, s'il eſt poſſible, avec autant de ſable ; les vanures de chanvre, les cendres de leſſive ſont très-bonnes ; il faut ajouter deux pouces d'épaiſſeur de fumier de vache bien conſommé, mêlanger le tout enſemble pour deux labours à 15 jours de diſtance l'un de l'autre, cette terre factice produira de très-gros navets : mais ce ne ſont pas les meilleurs pour l'uſage d'une cuiſine un peu délicate.

Des différentes eſpeces de navets, de la quantité de graine qu'on doit employer pour un arpent de terre.

6^e^. Q. Dans les environs de Laon, où les légumes ſont d'un goût excellent & où la culture du navet y eſt bien faite : on y connoit cinq eſpeces de navets qui pourroient même ne ſe diviſer qu'en deux ſortes, le rond & le long ; ſçavoir, le gris rond qui eſt le meilleur, le blanc, le gris long & le blanc ; les ronds ſe plaiſent & réuſſiſſent parfaitement dans le ſable léger & un peu humide ; les longs exigent une terre ſableuſe, plus ſolide : la cinquième eſpece eſt le chou-navet ; on le diſtingue ainſi parce qu'il produit un chou & ſa racine une eſpece de navet qui n'approche pas de la qualité de ceux dont on vient de parler. Il y a encore une ſixième eſpece de navet qu'on cultive en Flandre, on le nomme tourni ; il vient d'une groſſeur extraordinaire, on en a vu qui peſoient juſqu'à dix livres ; cette eſpece de navet eſt deſtinée ordinairement à la nourriture des beſtiaux : il engraiſſe les bœufs : il procure beaucoup de lait aux vaches pendant l'hiver. Il faut une livre de graine pour un arpent de terre : on doit avoir attention de choiſir celle de meilleure qualité ; elle eſt également bonne de deux & trois ans.

De la préparation de la terre, des différens tems où l'on ſeme les navets, & de leur culture.

7^e^. Q. La terre doit être fumée un an ou au moins 2 ans auparavant, ou dans l'année même, ſuivant la qualité de la terre, avec du fumier de vache bien conſommé ; celui de cheval ne doit s'employer que pour les ſables froids & un peu humides. On tranſporte ces fumiers dans le mois de Juin ou Juillet, au mois de Septembre on y ſeme du ſeigle : ſi, l'année antérieure a celle où l'on ſe diſpoſe à préparer la terre pour la culture des navets, elle ſe trouvoit couverte en Juin, Juillet ou Août de quelqu'autre production qu'on ne pourroit récolter que tard en ſaiſon, on peut ne conduire le fumier que dans l'hiver ; alors, au lieu de ſeigle on plante des pois en Mars ou Avril. (1) Auſſi-tôt après la récolte de l'une ou de l'autre de ces deux productions laquelle ſe fait au plus tard vers les 1^er^ jours d'Août, on donne un premier labour à la bêche, ſi cela ſe peut, c'eſt le mieux ; 15 jours après un ſecond : on herſe bien la terre de façon qu'elle ſoit parfaitement diviſée, & le 8 ou 10 Août on ſeme les premiers navets qu'on récolte vers le 15 ou 20 Septembre. Ces premiers ne ſont pas les plus propres à être conſervés, l'hiver, ils ſont ſujets à devenir cotoneux ; les derniers, ſemés en Septembre, ſont ceux qui ſe gardent juſqu'à Pâques ; on les ſeme depuis le premier de ce mois juſqu'au 10 : ces navets groſſiſſent ſous les premieres neiges ; lorſque les gelées viennent un peu fortes, on en fait la récolte dans le tems & en ſuivant la méthode que je décrirai ci-après.

J'ai dit qu'il falloit une livre de graine pour un arpent, cela doit ſervir de regle pour une plus grande ou moindre quantité de terrein : on la méle dans quatre fois autant de cendre, on ſeme avec les deux doigts en faiſant le même mouvement du bras que lorſqu'on ſeme le bled. Dans les ſables légers on pietine légérement le terrein ; dans les terres plus ſolides, on ſe diſpenſe de cette façon : auſſitôt que le champ eſt enſemencé, on le recouvre exactement avec un rateau dont les dents ſont de fer, éloignées les unes des autres de deux pouces : une petite herſe dont les dents ſeroient diſtribuées comme au rateau, abrégeroit l'ouvrage pour recouvrir ; il ſeroit utile de paſſer enſuite le

(1) *La culture en ſeigle eſt plus avantageuſe & les navets qui lui ſuccédent viennent plus beaux qu'après celle des pois.....*

dos de cette herſe légérement ſur tout le terrein pour achever de diviſer les petites mottes. Obſervez que toutes ces opérations doivent ſe faire ſur toutes les ſemences, par un beau tems.

Lorſque le navet eſt ſemé & que ſes quatre premieres feuilles ſont bien développées, il faut exactement le purger de toutes les plantes étrangeres, & arracher le plant qui ſe trouve de trop, en faiſant attention de diſtinguer les navets les mieux diſpoſés à tourner, ce qui ſe reconnoît facilement au nœud de la plante où l'on voit le navet qui s'arrondit : la feuille du navet qui doit le mieux réuſſir s'applatit ſur la terre, c'eſt celui qu'il faut conſerver ; le faux navet pouſſe ordinairement ſes feuilles droites, elles ſont plus vigoureuſes, ſa racine eſt maigre & en filet ; il faut arracher celui qui eſt ainſi diſpoſé. Le navet doit être diſtant de ſon voiſin de 7 à 8 pouces au moins de tout ſens ; il faut arracher l'excédent : lorſque le champ eſt bien nettoyé, cette opération vaut un labour pour le navet ; on peut ſe diſpenſer de ſarcler, quoique cette façon ne puiſſe être inutile.

Tems de la récolte des navets, & de la façon d'amonceler ceux ſemés en Septembre pour les préſerver de la gelée pendant l'hiver.

Le navet ſemé au mois d'Août, ſe récolte, comme je l'ai obſervé, dans les mois de Septembre & Octobre ; il n'exige aucune façon autre que de couper les feuilles près de la tête du navet & de le diſpoſer dans un lieu frais.

Le navet ſemé au mois de Septembre ſe récolte à la fin du mois de Novembre, au plus tard dans les premiers jours de Décembre ; on arrache les navets, on les ramaſſe en petits monceaux, enſuite on coupe les feuilles ; on forme une foſſe de deux pieds de profondeur ſur 4 ou 5 pieds de diametre, on apporte à la foſſe la récolte du jour, on arrange les navets les uns contre les autres, en obſervant de mettre toujours la tête en haut ou d'en remplir la foſſe en pyramide élevée de 4 ou 5 pieds de ſa baſe : enſuite on la recouvre exactemement de 5 à 6 pouces de terre : lorſque les gelées deviennent fortes & qu'on craint qu'elles ne pénétrent, on recouvre les monceaux de long fumier ; on obſerve la même choſe pour le ſurplus de la récolte, ſi le champ qu'on cultive en grand a produit plus de navets qu'il n'en faut pour former un de ces magaſins auquel on ne doit toucher que pour emporter le tout à la maiſon, en obſervant de placer ſes navets dans un endroit à l'abri de la gelée.

Produit d'un arpent de terre convenable à la culture du navet, y compris celle du ſeigle qui ſe fait dans la même année.

Dépenſe. Deux labours pour ſemer le ſeigle & le couvrir, pour un arpent . . . . . 12 ℔

Un demi-ſeptier de grain. 7 ℔ 10 ß

Dix voitures de fumier à 2 liv. la voiture ; on ne doit employer en dépenſe que moitié de cette ſomme, ce fumier ſervant pour deux années, ci 10 ℔

Moiſſon & voiture 6 l., ci 6 ℔

Battage du grain, 3 l., ci 3 ℔

Dépenſe de la ſeconde culture du même champ pour les navets, deux labours, & autres façons, 12 l., ci . . 12 ℔

Graine de navet 40 ſ., ci 2 ℔

Nettoyage 6 l., ci . . 6 ℔

Journées de récolte 6 l., ci 6 ℔

Total de la dépenſe . . 64 ℔ 10 ß

Recette. Seigle, cent cinquante gerbes pour l'arpent, qui, année commune, rendent quatre ſeptiers, meſure de Paris, à quinze livres le ſeptier, font 60 liv., ci . . . . . 60 ℔

Paille à 10 liv. du cent de bottes . . . . . 15 ℔

Une verge de terre produit trois cens beaux navets à 12 ſ. le cent, prix commun, ce qui forme la ſomme de 1 liv. 16 ſ. par verge, & pour un arpent 180 liv., ci . . . 180 ℔

Total de la recette . . 255 ℔

Dépenſe. 64 ℔ 10 ß .. Recette 255 ℔

Bénéfice net . . . 154 ℔ 10 ß

Obſervations. Combien de terres de la premiere qualité, enſemencées en froment, ne

produiſent pas plus des deux tiers du bénéfice ci-deſſus ? Le Cultivateur intelligent ne doit donc pas négliger les terres légeres & ſablonneuſes qu'on range dans la derniere claſſe : on pourroit en tirer un bénéfice conſidérable, en les cultivant par partie en navets : on auroit une double récolte, du grain & des navets pour la nourriture des domeſtiques. Ce légume eſt ſain, & il n'y a pas de valet da charue qui n'en mangeât avec plaiſir deux & trois fois la ſemaine. On dira ſans doute que les façons de cette culture ne peuvent ſe concilier avec les ſoins d'une grande exploitation : on peut facilement s'épargner ces ſortes de peines en ſuivant le procédé que je vais preſcrire.

Il y a peu de Fermiers qui, dans leurs exploitations n'ayent des terres légéres dans leſquelles ils ſement du ſarraſin ou blèd noir pour la nourriture des volailles. C'eſt dans les premiers jours de Juillet qu'ils confient cette ſemence à la terre ; il leur ſuffira, pour avoir une récolte de petits navets excellens, de mêler 12 onces de graine de navets dans la quantité de ſarraſin qu'ils ſont dans l'uſage de ſemer ſur un arpent de terre, d'y répandre le tout enſemble, & de recouvrir légérement à la herſe ; les navets levent en même tems que le ſarraſin qui prend bientôt le deſſus & couvre les navets de ſon ombre : ils profitent peu juſqu'à la récolte du ſarraſin qui ſe fait en Septembre, mais quinze jours après, ils ſont dans toute leur groſſeur, on peut les arracher, on s'en procurera une récolte abondante, ſans ſe donner d'autres peines de culture : ces navets ſont très-petits & d'un goût excellent ; ils ſont préférables à tous les autres pour les cuiſines un peu délicates : la graine de navet rond eſt celle qui réuſſit le mieux dans ce genre de culture.

On invite les Cultivateurs à ſuivre cette pratique ; ils doivent d'autant plus volontiers ſe porter à l'obſerver qu'elle ne les expoſe qu'à une dépenſe de 1 liv. 10 ſ. de graine de navet pour un arpent de terre : je leurs aſſure avec confiance que, pour peu qu'il ſuccéde une petite pluie à la récolte du ſarraſin, ils réuſſiront parfaitement.

Signé, Gouge, Lieutenant Aſſeſſeur Criminel, Secretaire perpétuel du Bureau d'Agriculture de Laon.

I I.

Nouveaux rouets à filer.

Un Gentilhomme Anglois a inventé derniérement & fait conſtruire à Blackbourne dans le Lancashire, des rouets au moyen deſquels on file beaucoup de fils de coton à la fois. Sur ce modele, on travaille dans cette Ville & à Matlock dans le Derbyshire, à en exécuter d'autres en grand, pour les faire tourner, par le moyen de l'eau, ou avec des chevaux. Cette épargne conſidérable de main-d'œuvre entraînera une réduction aſſez forte dans le prix des toiles & autres étoffes de cette matiere. La même machine pourra être adoptée pour la filature de la laine ; l'économie ſeroit alors un objet de la plus grande importance. Le tems eſt paſſé où l'on auroit crié qu'il falloit brûler de tels inſtrumens qui enleveront le travail à une foule de pauvres occupés de ce ſoin. On ſçait aujoutd'hui que les pauvres ne manquent d'emploi, qu'autant que le revenu qui les ſalarie baiſſe ; & que l'intérêt ſuprême de l'Etat eſt que la conſommation s'accroiſſe pour faire accroître la production, & avec elle le revenu territorial, & avec le revenu territorial les dépenſes de tous les genres qui paſſent en partie dans les mains des pauvres. Du reſte, la conſtruction de ces rouets n'eſt point un ſecret ; ils ſe multiplient & ils ſe multiplieront aſſez pour que les perſonnes jalouſes des progrès des Arts puiſſent aiſément s'en procurer des deſcriptions & des modeles.

I I I.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 21 Novembre 1772, au Mercredi 25 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 22 liv. 10 ſ. à 25 liv. 5 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 20 à 27 livres. Le ſeigle, de 16, 16 l. 5 ſ. à 16 l. 10 ſ. ; l'orge, de 10 liv. 15 ſ., 11 l. 10 ſ. à 14 l, auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 21 Novembre 1772 au Mercredi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 liv. 10 ſ. à 24 liv.; *id.* au Port la Greve, 22 liv. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 28 Novembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 16 à 17 l. 10 ſ.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Novembre 1772.*

		H	6	
Or de Portug. à . .	722			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	720			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . .				
31 32.	99	10		
Or à 20 karats à . .	83	10		
L'argent à 11 d. . .				marc.
20 g. à	53	15		
Idem à 11 d. 10 . .				
gr. à	51	17	6	
Piaſtres à	49	2	6	

CHANGES DE PARIS, *du 28 Novembre 1772.*

Amſterdam	55 $\frac{1}{8}$
Londres	31 à 30 15 16^{e}
Hambourg	184 $\frac{1}{4}$
Madrid	15 6
Cadix	15 4
Livourne	96
Gênes	94
Lyon, *Saints*	au pair.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1772.	*Jeudi* 26.	*Vendredi* 27.	*Samedi* 28.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1360 65 62 $\frac{1}{2}$ 65	1370 75 77 $\frac{1}{2}$ 80	1380 . . . .
D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	54	. . . . .	. . . . .
Emprunt Oct. .	290	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.

Du Merc. 25 Nov. 1772		Du Jeudi 26.		Du Vendredi 27.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix prem. mois 1772.	C.	Deſchapelles 6 p. mois 1772.	F.	Lempereur, ſix p. mois 1772.	F.
Roytier, *idem.*	F.	Courmont, *id.*		Rouillard, *idem.*	
Gautier, *idem.*	J.	Nau, *idem.*	J.	Boſcheron, *idem.*	
Boutray, *idem.*		S. Janvier, *id.*	L.	Penchain, *id.*	J.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*	Z.	Patu, *idem.*	N.
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	
.....		.....		.....	

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1771.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 8 Décembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 7 Novembre.*

ON peut encore citer des traits de bienfaiſance privée. M. Iwan Iwanowitz Betskoy, Conſeiller-Privé de l'Impératrice, vient de conſacrer un revenu de plus de dix mille roubles à l'entretien de 20 jeunes Cadets, d'autant de filles nobles, de 50 jeunes filles bourgeoiſes, & de 50 Eleves de l'Académie Impériale des Beaux Arts. Tous les trois ans, il dotera d'une ſomme de cent roubles, dix des filles bourgeoiſes élevées dans la Maiſon qu'il a établie pour l'éducation des jeunes perſonnes du ſexe.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Novembre.*

L'inſtruction ſociale commence à ſe répandre dans ce Royaume. Divers ouvrages déjà publiés ou prêts à l'être apprennent à la Nation l'économie des droits, des devoirs & des intérêts de toutes les claſſes de Citoyens, ſelon la doctrine de quelques Philoſophes François. Le Gouvernement veut que les Peuples ſçachent comment ſe fait le bien pour le faire lui-même plus efficacement & ſans obſtacle.

Le Roi, pour ſouſtraire le Peuple au fleau de l'uſure, vient d'ériger un Lombard ou Mont de Piété, ſous le titre de *Comptoir général d'Aſſiſtance.*

S. M. a fort à cœur de mettre un nouvel ordre dans l'adminiſtration de la Banque. Il a été ordonné aux Directeurs qu'outre les eſpeces d'argent & les lettres de change, on reçût à la Douane maritime des plaques de cuivre au prix où elles ſe vendront dans le Royaume & au dehors. 2°. Qu'il ſera payé, à compter du 1 Janvier prochain, deux pour cent de plus des capitaux en argent de banque qu'on aura placés ſur des biens immeubles. 3°. Que la permiſſion accordée à la Banque en 1770 de prêter ſur des barres de fer, ſera reſtreinte; & qu'il ſera fait pour ces prêts un fonds particulier en billets de change que l'on recevra de même pour le rembourſement. 4°. Que le nouveau cuivre travaillé dans le Royaume pourra être emprunté ſur l'hypotheque d'un immeuble, moyennant quatre pour cent d'intérêt & le payement de deux pour cent par an du capital &c.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 17 *Novembre.*

La diſette regnant encore dans les Provinces du Royaume, l'importation du froment, du ſeigle, de l'orge & de l'avoine dans tous les Ports, a été permiſe le 10 par un placard ſous un droit léger. On mande d'Odenſé en Fionie que la miſere, cauſée ſur-tout par de continuelles épizooties, a

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

excité la charité d'un généreux Patriote qui a fait diſtribuer des grains aux plus néceſſiteux.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT (*ſur l'Oder*), *le* 20 *Novembre.*

La Cour paroît tourner principalement ſes vues de commerce ſur la Baltique. Il eſt queſtion de former une Place forte de commerce, de la ville de Putſch, ſituée ſur cette mer. On parle beaucoup d'un échange des Etats que S. M. poſſede ſur le Rhin & la Meuſe, moyennant lequel Elle s'aggrandiroit ſur cette partie du Nord.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 29 *Novembre.*

Il paroît qu'à l'exemple des villes de Rocheſter & de Londres, pluſieurs autres ſe diſpoſent à demander qu'il ſoit pris des meſures pour que les prix des denrées baiſſent. On deſire ſur-tout que la diſtillation de toutes ſortes de grains ſoit défendue à ferme. Cependant on remarque en même tems que quand cette prohibiton a eu lieu, la diſtillation du ſucre a été ſi forte que le prix de cette denrée s'eſt élevé de 25 & 30 ſ. le cent peſant à 45 & 50 ſ., & & celui de la mélaſſe de 12 à 38; ce qui a jetté beaucoup de familles dans la détreſſe. On dit que le Corps de nos Diſtillateurs a pris la réſolution de ſuſpendre ſes diſtillations juſqu'à ce que l'abondance ſoit rétablie.

Pluſieurs Aldermans ont été nommés pour faire débarraſſer la Tamiſe de tout ce qui s'oppoſe à la facilité & à la ſûreté de la navigation.

On écrit de Belfaſt en Irlande qu'un orage des plus terribles a fait les plus grands dégâts dans le pays.

Une lettre écrite de l'Iſle de Tercere, l'une des Açores, nous apprend que le 1^er^. Octobre, un vent impétueux S. S. E. couvrit ſubitement des vagues de la mer une partie du pays. Les Habitans eurent beaucoup de peine à échapper à la fureur des flots; des femmes & des hommes s'y expoſoient pour ſauver la vie à leurs enfans. La ville d'Amidas étoit inondée, ſans qu'on eût vu venir le torrent. Une foule de malheureux ont perdu tout leur bien; le dommage eſt inappréciable.

PROVINCES-UNIES.

DE LA HAYE, *le* 22 *Novembre.*

On dit que l'établiſſement d'Acapulco ſur la mer du Sud a été entiérement détruit & qu'il y a péri cinq cens perſonnes. On ne ſçait ſi c'eſt par un tremblement de terre ou par quelqu'autre accident.

Les dernieres nouvelles venues de Surinam ont raſſuré les eſprits. Il eſt vrai que les Negres ont ravagé les plantations, mais les Colons les ont vigoureuſement repouſſés, & ils ſont en état de ſe défendre juſqu'à ce qu'ils ayent reçu des ſecours.

Il n'arrive des Indes orientales que des nouvelles affligeantes. On a déjà dit que ſur ſix vaiſſeaux envoyés à Batavia, il avoit péri environ mille perſonnes, perte des plus importantes pour notre navigation: en ſe rendant à la même deſtination, le vaiſſeau le *Borneo* a couru riſque d'être la proie des flammes auprès de l'Iſle de Sumatra; une partie de l'équipage s'eſt noyée & une autre a été maſſacrée par les Habitans de cette Iſle.

Le commerce des grains va changer de cours dans le Nord; nos Négocians commencent à tourner d'un autre côté leurs ſpéculations, & divers Etats ſont intéreſſés à concourir à leurs vues ou du moins à entrer dans les mêmes projets. On propoſe de cultiver les grains dans les terres du Cap de Bonne-Eſpérance: la plûpart des Nations Européennes qui ont des poſſeſſions en Afrique trouveront dans ces contrées la même reſſource, ſi elles n'aiment mieux cultiver leur propre ſol. L'Eſpagne a, dans les Canaries, des champs vaſtes & fertiles qui donnent deux moiſſons. L'Iſle de Madere a rendu autrefois 60 & 70 pour un au Portugal. Pluſieurs parties de la côte occidentale offrent la même fertilité. Les Iſles de la Méditerranée ne demandent auſſi qu'à produire les ſubſiſtances les plus abondantes. Que manque-t-il donc au Midi, pour ſe paſſer des ſecours du Nord, quand même l'Occident ne concourroit pas à l'alimenter?

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

De Toulouse, *le 23 Novembre.*

Nous eſpérons que les Etats daigneront s'occuper du ſoin de pourvoir à la sûreté de cette Ville, par des digues qui la mettent à l'abri des inondations. L'Iſle de Tounis, ébranlée par le dernier débordement, ne ſoutiendroit pas une nouvelle ſecouſſe ; & c'eſt le quartier des Teinturiers & de la plûpart des agens de l'induſtrie. Le Gouvernement, toujours jaloux de réparer de pareils déſaſtres, a fait diſtribuer une ſomme de 200,000 l. M. l'Archevêque a répandu ſur les malheureux ſes largeſſes & ces conſolations touchantes qui rempliſſent la douleur même du ſentiment le plus doux. Le Parlement s'eſt occupé en dernier lieu d'un objet plus généralement intéreſſant pour la Province ; & il a rendu, le 14, un Arrêt à ce ſujet.

De Nantes, *le 26 Novembre.*

On écrit de S. Mars de Coutois qu'un enfant de 8 à 9 ans, nommé *Jean Pipau*, étant dernièrement avec quelques-uns de ſes camarades, ſur le bord d'un marais à garder les moutons, un loup s'élança au milieu de ſon troupeau & ſaiſit une brebis. A la vue de cet animal, ces enfans effrayés prirent la fuite : Pipau ſeul reſta, il affronta la furie du loup, l'obligea à lâcher ſa proie, & le pourſuivit à coups de pierres juſqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue. Après cet exploit, il revint jouir de ſa petite gloire au milieu de ſes Compagnons qui paroiſſent moins courageux que lui, mais qui n'avoient pas comme lui une brebis à ſauver. Dans ce trait admirable, on voit un cœur s'armer d'une force étonnante pour défendre ſon bien ou un bien confié à ſa garde ; & le raviſſeur le plus féroce céder à l'intrépidité d'un enfant qui protege l'innocence & ſoutient la juſtice.

De Soiſſons, *le 27 Novembre.*

La méthode de faire le vin, publiée par M. Maupin, a été eſſayée dans nos cantons. L'expérience a très-bien réuſſi ; quoiqu'elle n'ait pas été faite en grand, ſon ſuccès ſur une vendange médiocre ne ſert pas moins à confirmer l'excellence de cette pratique.

Il a été ordonné que les Propriétaires qui ont des noyers ſur leur domaine, en céderoient à tel prix un ſur dix à des Entrepreneurs chargés d'une fourniture d'armes, lorſque ces arbres auroient acquis une groſſeur marquée. L'Ordonnance contient divers articles.

De Nancy, *le 27 Novembre.*

Il eſt du reſſort de la Police de pourvoir à la sûreté des Citoyens. Dans cette vue, il vient d'être enjoint à tous les Habitans de cette Ville de démolir les avant-toits, banquettes & ſaillies deſtinés à placer des fleurs dans les rues & les places. Un tel plaiſir vaut-il le danger auquel il expoſe nos ſemblables ?

De Valogne, *le 28 Novembre.*

Pendant plus de ſix ſemaines, nous avons continuellement eſſuyé, pluies, vents, grêle, tonnerre. Les mers voiſines ont été battues d'affreuſes tempêtes.

D'Arras, *le 28 Novembre.*

Le Magiſtrat a fait placer dans les différens quartiers de la Ville des lanternes à reverbere. Quoique peu nombreuſes, elles ſont poſées ſi artiſtement, que la Ville eſt très-bien éclairée. Il y a toujours de l'économie à faire le bien ; mais ſon principal mérite conſiſte à le faire aux plus petits frais qu'il eſt poſſible, non à s'en abſtenir.

De Calais, *le 28 Novembre.*

Les paquebots deſtinés à porter les malles de Douvres en ce Port, ont été dernièrement obligés par les mauvais tems de s'éloigner de nos côtes & de rentrer dans la rade de Douvres, ſans néanmoins avoir fait aucune perte.

Les nouvelles d'Angleterre portent que,

ſelon des avis reçus du Sénégal, on avoit reſſenti à l'Iſle de Gorée & ſur la côte d'Afrique un violent tremblement de terre ; que l'entrée de la rade de l'Iſle ſe trouvoit encombrée, & que la navigation y étoit devenue très-périlleuſe. On parle de pluſieurs autres déſaſtres ſemblables.

De Tours, *le* 30 *Novembre.*

Les Papiers publics ont annoncé qu'un Académicien de Bordeaux avoit inventé un bâtiment qui va ſous l'eau à la rame, & dans lequel on eſt à l'abri de la ſuffocation par le moyen d'une eau artificielle. Boyle rapporte que Corneille Drebell, Hollandois, imagina & exécuta pour Jacques I un bateau ſemblable, & qu'avec de pareilles précautions pour reſpirer entre deux eaux, l'expérience en avoit été faite dans la Tamiſe. Son ſecret peut avoir été tranſmis, l'on peut auſſi avoir découvert une ſeconde fois ce qui avoit été déjà découvert.

La nuit du 18 au 19, le feu prit à la maiſon des Capucines. Les manœuvres de la Compagnie des Pompiers, des Ouvriers, & d'une foule de Citoyens accourus à leur ſecours, eurent tout le ſuccès que l'on pouvoit en eſpérer. Pendant leurs travaux, les Religieuſes diſtribuoient du pain & du vin. Une grande quantité de vêtemens & de proviſions a été la proie des flammes. Cette reſpectable Maiſon mérite que des mains ſecourables réparent ce déſaſtre.

D'Amiens, *le* 30 *Novembre.*

La Ville ayant réuni, en vertu d'un Arrêt du Conſeil du 13 Octobre, moyennant la ſomme de 70,000 livres, les Offices municipaux créés par l'Edit de Novembre 1771, l'emprunt autoriſé par le méme Arrêt, eſt ouvert chez Me. *Janvier*, *Notaire*, ſous la ſûreté & hypotheque de tous ſes biens & revenus ; le rembourſement en ſera aſſuré de préférence ſur les fonds qui proviendront d'un tourbage de ſoixante journaux de marais de ſes communes, accordé pour cette deſtination.

Une femme d'Eterpigny, village ſitué à une lieue de Péronne, accoucha le 12 d'un enfant vivant qui n'avoit point d'yeux, point de bouches, point de nez. On douta que, ſans une face humaine, un être animé ſorti du ſein de la femme, fût homme ; & peu s'en fallut qu'on ne le laiſsât mourir ſans lui adminiſtrer le Baptême. La ſcience, en aucun genre, n'eſt pas encore trop répandue dans les campagnes, & dans les villes auſſi : on n'a pourtant pas encore détaillé les biens qu'y produiſoit l'ignorance.

De Rouen, *le* 1 *Décembre.*

Il eſt un moyen ſimple d'engager les Citoyens à coopérer au bien public, & de récompenſer les travaux utiles, ſans qu'il en coûte, c'eſt celui que le Gouvernement a mis en uſage à l'égard du ſieur Tillaye, fils, en lui accordant par un Brevet du 28 Juin, enregiſtré au Parlement de Paris le 20 Août, la permiſſion de vendre & débiter dans toute l'étendue du Royaume, conjointemeut avec ſon pere & après lui, les pompes de leur invention ſoit pour les incendies, ſoit pour l'utilité particuliere des Citoyens. Nous avons annoncé ci-devant que le ſieur Thillaye fils avoit remporté un Prix à l'Ecole des Mathématiques de cette Ville, & un autre au jugement de l'Académie de Copenhague.

De Paris, *le* 5 *Décembre.*

Un trait de bienfaiſance, accompagné de tout ce que la vertu peut y mettre de douceur, de prudence & de grandeur, eſt toujours une inſtruction & ne ſçauroit être une inſtruction déplacée dans nos Feuilles. Un jeune homme eſt derniérement arreté dans une petite rue auprès d'une place marchande : on lui demande *la bourſe ou la vie.* Un cœur courageux & ſenſible diſtingue bien la voix du malheureux que la miſere entraîne au crime, de la voix du ſcélérat que la méchanceté y porte. Le jeune homme ſent qu'il a un infortuné à ſauver : *que demandes-tu, miſérable, que me demandes-tu ?* dit-il d'un ton impoſant à ſon agreſſeur.... Rien, Monſieur, lui répond une voix ſanglotante, je ne vous demande rien ... *Qui es-tu ? que fais-tu ?* .... Je ſuis un pauvre garçon Cordonnier hors d'état de nourrir ma femme & quatre enfans, je ne ſçais.... mais *Dis-tu vrai ?* (il ſçavoit bien que ce

malheureux diſoit vrai) *où demeures-tu?* .... Dans une telle rue, chez un Boulanger .... *Voyons, allons.* Ils vont; le Cordonnier ſubjugué par un aſcendant impérieux, mene le jeune homme à ſa demeure, comme il l'auroit ſuivi juſqu'au fond d'un cachot. On arrive chez le Boulanger; il n'y avoit qu'une femme dans la boutique..... *Madame, connoiſſez vous cet homme?* ... Oui, Monſieur, c'eſt un garçon Cordonnier qui demeure au cinquième, & qui a bien de la peine à ſoutenir ſa nombreuſe famille..... *Comment le laiſſez-vous manquer de pain?* ... Monſieur, nous ſommes des jeunes-gens nouvellement établis; nous ne pouvons pas faire de grandes avances; & mon mari ne veut pas que je faſſe à cet homme pour plus de vingt-quatre ſous de crédit ..... *Donnez-lui deux pains: prends ces pains & montons chez toi* .... Le Cordonnier obéit auſſi agité que quand il alloit commettre un crime, mais d'un trouble bien différent. Ils entrent; la femme & les enfans ſe jettent ſur la ſubſiſtance qui leur eſt offerte. Le jeune homme en a trop vu; il ſort & laiſſe deux louis à la Boulangere avec ordre de fournir du pain à cette famille ſelon ſes beſoins. Peu de jours après, il revient voir les enfans auxquels il a donné une ſeconde vie & dit à leur pere de le ſuivre. Il conduit ſon pauvre client dans une boutique montée & bien aſſortie des meubles, des outils, des matieres néceſſaires pour exercer ſa profeſſion .... *Serois tu content & honnête, ſi cette boutique étoit à toi?* ..... Ah, Monſieur! Mais helas! .... *Quoi?* .... Je n'ai pas la Maîtriſe, & elle coûte ..... *Mene-moi chez vos Jurés, Syndics* .... La Maîtriſe eſt achetée & le Cordonnier inſtallé dans ſa boutique.

Le jeune homme qui exerce ſi bien la bienfaiſance eſt âgé d'environ 27 ans: on compte que l'établiſſement de cet Artiſan lui a coûté trois ou quatre mille livres; il ne s'eſt pas fait connoître, & l'on a fait d'inutiles recherches pour le découvrir. S'il n'étoit au-deſſus de toute récompenſe, qu'il lui ſeroit doux de voir le bonheur qu'il a eu de ſauver ces pauvres gens, envié par le Pere le plus ſenſible d'une grande famille! O homme qui honorez votre âge, votre Patrie, votre ſiecle & l'humanité, ne dédaignez pas le tribut d'hommage & de larmes que la ſenſibilité vous offre dans cette Feuille? Vous avez fait un grand bien à mon cœur, que ce ſoit encore une ſatisfaction pour le vôtre! Oh! nous vous connoîtrons un jour! Il eſt bon, il eſt juſte que la vertu ſe trahiſſe elle-même. Vous êtes accoutumés à faire de bonnes œuvres, vous en ferez encore, vous en ferez toujours; leur éclat à la fin s'étendra juſques ſur votre perſonne; & la vraie gloire ſera ſur votre nom comme le vrai bonheur eſt dans votre ame.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Réponſe de M. Mignot, Recteur de Pleſtan, à l'extrait de la Lettre de M. Dumeſnil, inſérée dans la Gazette N°. 89.

Il ſemble, Monſieur, que ſous le nom de M. Mauffray, Curé de Pleſtan, vous ayez pris à tâche de blâmer mon défrichement dans la Gazette N°. 89, page 709. Vous ne trouverez pas mauvais, qu'attaqué ſans ſujet, je me défende honnetement & ſans humeur, toutefois en diſant la vérité, & parlant conformément au témoignage que vous rend ici le Public.

Vous commencez, Monſieur, par vous annoncer comme Propriétaire & Cultivateur d'un terrein de 4000 journaux; ce point n'eſt pas indifférent. C'eſt ici un bruit public que M. le Comte de Rieux eſt Propriétaire de la partie préciſément où vous êtes établi; que les pauvres de la Paroiſſe de Plouguenaſt le ſont d'une autre partie; que M. de la Mouſſaye l'eſt de celle qui n'eſt ſéparée de votre habitation que par le ſeul grand chemin, & qui vous maſque; & que les Dames de Launay le ſont d'une autre toute voiſine. Vous êtes donc établi ſur deux propriétés qui ne ſont pas à vous, & vous touchez à deux autres; ce qui vous met préciſément à l'extrémité de votre terrein de 4000 journaux.

Comment perſuaderez-vous, Monſieur, avec cet arrangement, que votre établiſſement eſt bien entendu?

Quant à votre qualité de *Cultivateur*, j'ai oui dire par nombre de perſonnes que vous n'aviez point exercé ci-devant cet Art,

ſimplement la profeſſion de Marchand : d'où je ſerois porté à croire que, pour me ſervir de vos termes, *votre théorie pourroit fort bien être embrouillée :* je croirois même, ſur le rapport qu'on m'a fait, que votre pratique l'eſt encore davantage.

Vous attaquez enſuite ſur mon défrichement, ſur le fonds & ſur la forme. Tout le monde vous prouvera que votre critique porte à faux de toute maniere. 1°. Au lieu de 20 journaux, il y en a, depuis longtems 51 en culture. 2°. Au lieu de lande que vous croyez avoir vue, c'étoit du treffle ou dans ſa vigueur ou qui commençoit à paſſer. Vous y en verrez encore 14 journaux, quand il vous plaira, & une piece de ſept & demi, qui eſt paſſé. Que voulez-vous que le Public penſe de cette maniere de voir ?

Immédiatement après, vous dites que M. M. n'eſt pas exactement au fait ni de la contenance & du produit des terres, ni du travail que vous avez fait pour le compte d'un Seigneur. Je réponds au premier article, que votre produit ne peut pas être de 7 pour un, comme on vous en a flatté ; c'eſt une choſe impoſſible, eu égard à la foibleſſe atteſtée de vos bleds. Nos bonnes terres ne ſont pas allées juſques-là. Au ſecond article, vous nous apprenez que vous êtes Régiſſeur d'un Seigneur ; ce mot explique le myſtere que préſentoit votre premiere ligne.

Vous parlez enſuite du ſainfoin ; je remarquerai que vous l'avez ſemé en pure perte. Vous citez votre ferme de 830 pieds de long. Cela eſt bien, & l'on m'a dit qu'elle étoit bâtie fort économiquement ; elle devoit préexiſter à votre défrichement ou du moins coexiſter avec lui ; mais cette ferme ne prouve pas la bonté de votre culture. Vous dites que M. M. a pris du froment pour de l'avoine ; il faut ſuppoſer bien peu de diſcernement à un homme élevé à la campagne, & habitant la campagne, pour croire qu'il ſe trompe ſur des objets qu'il a tous les jours ſous les yeux.

Vous nous donnez le nombre de vos beſtiaux, & vous vous plaignez que l'on vous impute de n'avoir point de fumier, quoiqu'en outre vous en achetiez beaucoup. Je vous réponds que cela peut être, & la même choſe m'arrive auſſi. Mais de petits tas de boues du ſol ne ſont réellement pas du fumier. Or c'eſt tout ce que vous aviez le 2 Août & même depuis. Le fait m'a été atteſté à Lamballe par des perſonnes attentives & reſpectables.

Vous revenez encore au fonds de mon défrichement, & ſur la qualité du ſol ; mais, Monſieur, vous êtes toujours dans l'erreur. Le ſol a quelque choſe de ce que vous lui attribuez avant qu'il ſoit mis en culture ; mais lorſque la culture eſt faite, il préſente un autre aſpect bien différent. Vous auriez bien fait de ne pas dépenſer un ſou ſur un pareil terrein ; ſa culture demande trop de connoiſſances. Cependant il m'a rendu encore cette année le plus beau froment du canton.

Vous exaltez enſuite la lande de Fanton. Je connois avant vous la généralité de la lande du Meſnil ; & je la connois ſupérieure en qualité à toutes nos petites landes qui n'en ſont que des eſpeces de dérivations depuis Collinée & Moncontour juſqu'à la mer. Cependant ces terreins inférieurs ont plus produit que les vôtres tant dans les défrichemens qui ſont ſous l'entrepriſe de M. Baudouin au Guémadeuc & en Pleſtan, que dans le mien. Je vous laiſſe tirer la conſéquence. Je ne doute pas de l'aptitude de votre lande à produire *quatre perrées de froment ;* mais tous les Habitans riverains doutent au moins qu'elle les ait produites : vos cultures ne peuvent comporter une telle production. Votre labour étoit encore aſſez communément ſur le premier tour le 2 Août ; & vous ne perſuaderez pas qu'une ſemblable culture ſoit productive au point qu'il vous échappe de le dire.

Je laiſſe ſans réponſe les autres détails de votre lettre, l'objet n'en vaut pas la peine. Sans doute que vos lignes pointées & ſupprimées judicieuſement par le Rédacteur des Feuilles, valoient encore moins : en tout cas, je les euſſe mépriſées.

Laiſſez donc à part le Recteur de Pleſtan qui n'a rien dit juſqu'ici de vous, Monſieur, ni de vos défrichemens qu'il n'a pas vus, & ne le confondez pas avec M. Mauffray, Curé ou Vicaire de Pleſtan, qui a aſſez de connoiſſances pour juger ſi une récolte eſt bonne, médiocre ou mauvaiſe. Ne lui refuſez pas ce que vous accorderiez au moindre des Laboureurs. Puiſque vous m'interpellez, je vous réponds ſur les témoignages que je reçois preſque tous les Jeudis à Lam-